

Compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} février 2018



Convocation en date du 24 janvier 2018.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 1^{er} février 2018, à 20 h, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, LE GRAND Jeanne, JORAND Patrick, CADREN Vincent, JACOB Daniel, MEDIANE Viviane, CHARTIER Thierry, METAYER Isabelle, LE NORMAND Christian et CENSIER-LEMAIRE Marie.

Absentes excusées : Valérie ALLAIN (procuration à Joël LE JEUNE) et Dominique MADEC.

Secrétaire de séance désigné (art L 2121-15 du CGCT) : FLAGEUL Alain.

1- Rapport prix et qualité de l'eau

Le Maire a présenté au conseil le rapport du service eau pour l'année 2016 du Syndicat du Léguer sur les prix et la qualité de l'eau.

Le conseil, après avoir pris connaissance des différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable a pris acte du document sans faire d'observations particulières.

Unanimité (absence d'Isabelle Métayer).

2- Aménagement de Kerguerwenn : conventions et demande de financement

Le Maire a présenté les deux conventions à intervenir avec le Département, dans le cadre des travaux de Kerguerwenn sur la RD 88. Le conseil a également sollicité le meilleur financement possible du Département au titre des amendes de police (30% pour abribus, aménagement de carrefour, aménagement piétonnier et aménagements destinés à réduire la vitesse).

Unanimité (absence d'Isabelle Métayer).

3- Echange de terrain à Kerneneg et principe de vente d'une parcelle

Le Maire a fait part au conseil de la demande de Monsieur Michalet, propriétaire de la parcelle A58, souhaitant céder à la commune la portion de terrain grevée par une servitude de passage (chemin menant à la plage de Kirio) en échange d'une partie de la parcelle communale A59 attenante à son jardin.

Après différents échanges, le conseil a décidé de se rendre sur place et de prendre position lors d'une prochaine réunion.

Unanimité.

4- Remplacement du réseau AEP rue Marguerite Allain-Faure

Le conseil a adopté le dossier de consultation des entreprises établi par Lannion-Trégor Communauté concernant le remplacement, sur 460 ml, de la conduite de refoulement d'eau potable rue Marguerite Allain-Faure. Les travaux seront réalisés au printemps.

Unanimité.



5- Eclairage public rue Marguerite Allain-Faure

Afin de sécuriser les lieux, le conseil a validé le devis du Syndicat Départemental d'Energie pour l'installation de 5 bornes d'éclairage à LED avec horloge et commande spécifique, le long du chemin piétons rue Marguerite Allain-Faure, pour un montant de 17 200 € HT dont 60% à la charge de la Commune, soit 10 320 €.

Unanimité.

6- Programme de voirie 2018

Le conseil a voté le programme de voirie suivant à réaliser en 2018 par le Syndicat de Voirie Plestin-Plouaret :

- Rue Marguerite Allain-Faure	39 297.42 € TTC
- VC de Kernevez (à 50% avec Saint-Michel)	13 555.74 € TTC
- Rue Saint Quêmeau	4 684.82 € TTC
(avec participation du médecin de 1 757.21 € HT pour l'accessibilité à son cabinet)	
- Reprises des eaux pluviales et raccordements au réseau :	
- Penn ar Roz	1 337.86 € TTC
- Roskoualc'h	1 204.46 € TTC
- Allée du Dourven	1 204.46 € TTC
- Entrée bourg Trédrez (place église)	13 146.64 € TTC
Total arrondi à	75 000.00 € TTC

Programme adopté à l'unanimité moins 1 voix contre (Isabelle Métayer) et 2 absentions (Christian Le Normand et Marie Censier) pour l'entrée de bourg de Trédrez.

7- Pare-ballons sur le city-stade

Après consultation d'entreprises, le conseil a retenu la proposition de l'entreprise Breiz Clôtures de Pordic d'un montant de 3 690 € TTC. Cette installation permettra d'empêcher les nuisances occasionnées aux riverains.

Unanimité.

8- Personnel communal

Pour renforcer l'équipe du service technique, le conseil a souhaité recruter, pour 6 mois un contractuel du 3 avril au 26 octobre. Unanimité. Candidatures à adresser rapidement en mairie.

9- Emplois saisonniers

Les emplois saisonniers ont été reconduits, à l'unanimité, pour l'année 2018 et les candidatures sont à adresser dès maintenant en mairie pour :

- la gestion, l'accueil et l'entretien du Camping du 16 avril au 29 septembre avec gardiennage de nuit en juillet et août (1 personne pour 5,5 mois)
- le ménage au Camping du 1^{er} juin au 31 août (1 personne disponible sur toute la période)
- l'accueil au Camping du 8 juillet au 25 août (2 personnes disponibles les 2 mois)
- les visites des 2 églises du 7 juillet au 25 août (2 personnes en juillet et 2 personnes en août).



10- Questions diverses

* Une subvention supplémentaire de 657 € sera versée à l'amicale de l'école pour solder les comptes de la classe de neige qui a eu lieu du 17 au 23 décembre dernier. Unanimité.

La dépense qui s'élève à 18 000 € a été financée par une subvention de l'amicale de 5 000 €, un don de 600 € de la section gym, la participation des parents de 5 260 €, des opérations diverses menées par les parents de 4 483 € et d'une subvention de la commune pour un total de 2 657 €.

* Accord sur le principe de location à l'euro symbolique de la parcelle communale B240, près du terrain de foot, à M. et Mme Libouban/Saas pour y faire paître leur cheval. Un bail à ferme de 2 ans sera signé entre les parties. Unanimité.

* Le conseil a entériné le nom de l'impasse Liors Meur à Kerguerwenn. Unanimité.

* Viviane Médiane a été nommée comme suppléante de Jeanne Le Grand à la commission d'appel d'offres. Unanimité.

* Enfin, Alain Flageul, 1^{er} adjoint, a présenté le projet de commémoration des 75 ans du débarquement à Saint-Michel-en-Grève qui sera célébré les 9-10-11 et 12 août 2019. L'association « Author », à caractère intercommunal, qui vient d'être créée a pour objectif de mettre en place les festivités. La commune de Trédrez-Locquémeau a souhaité s'engager dans ce projet en mettant compétences, moyens humains et matériels à disposition pour la bonne organisation de cette fête intercommunale. Alain Flageul et Claude Le Jaouan (membre de l'association Patrimoine et Histoire de Trédrez-Locquémeau) siègeront au conseil d'administration. Une subvention de 50 € a été votée pour aider au démarrage de cette association. Unanimité.

Séance levée à 21 h 40.

Compte-rendu rédigé par Patricia CADREN, secrétaire générale, le 02.02.2018